



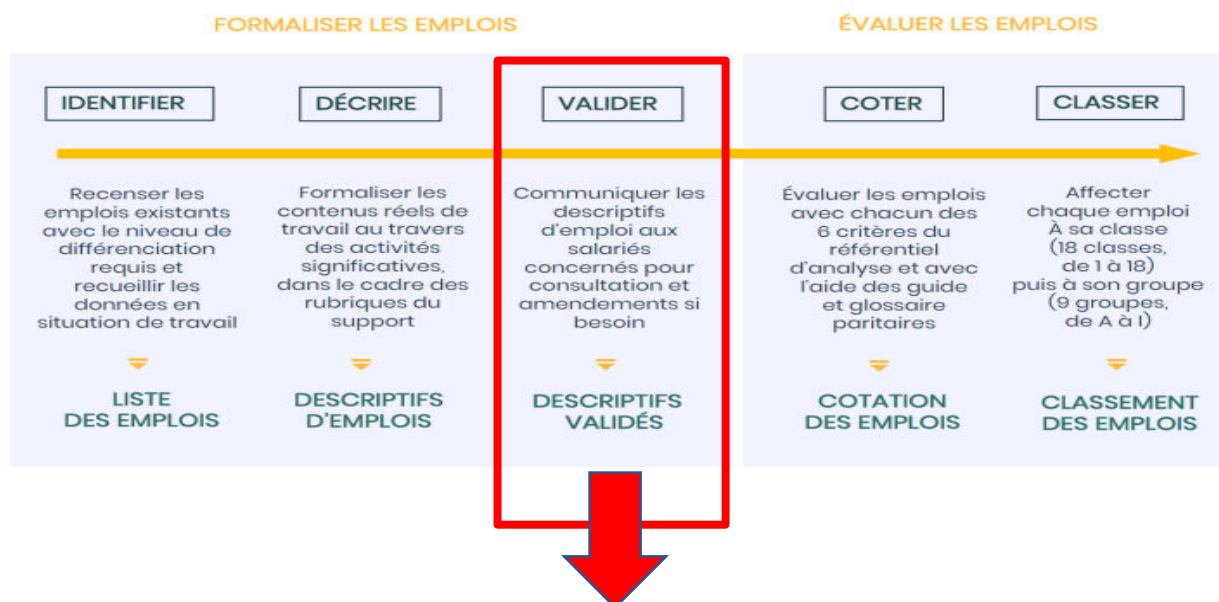
Section Cfdt Renault Cléon



CLASSIFICATION DE LA MÉTALLURGIE LE « **SYNDICAT CFDT MÉTAUX 76** » ASSIGNE LE GROUPE RENAULT EN JUSTICE !

Le « **Syndicat Cfdt Métaux 76 RHED** » assigne le Groupe Renault en justice pour non-respect du processus de déploiement de la classification. Ce recours juridique collectif et territorial concerne les sites industriels suivants : Les usines de Cléon et de Sandouville, ainsi que la manufacture Alpine de Dieppe.

5 étapes de la classification



Le Groupe Renault ne respecte pas l'ordre des 5 étapes clés dans la mise en œuvre de la classification et particulièrement la **Validation** de la Fiche Descriptive d'Emploi par le Salarié avant la **Cotation** puis le **Classement** :

- ❖ **Information du Salarié sur son Classement avant Validation de sa FDE** 😞
- ❖ **Des Salariés privés de Consultation et d'amendements de leur FDE** 😞

Les objectifs de ce recours juridique : Mettre fin à un **trouble manifestement illicite et, dans l'intérêt collectif, suspendre la mise en application de la classification au sein de l'entreprise tant qu'elle n'aura pas procédé à la **consultation des salariés** individuellement sur leur fiche descriptive d'emploi.**

La Cfdt défend l'intégrité de notre Convention Collective Nationale de la Métallurgie et de notre signature !!!

ENQUÊTE DE PROXIMITÉ DE LA CFDT CLÉONNAISE SUR LA CLASSIFICATION

- ❖ **75,90 % des salariés ne s'estiment pas suffisamment informés.**
- ❖ **70,68 % ne connaissent pas les principales étapes de la mise en œuvre de la classification.**
- ❖ **53,41 % ne savaient pas qu'ils avaient le droit d'être consultés sur leur fiche descriptive d'emploi (FDE).**
- ❖ **En revanche, 69 % savent qu'ils ont le droit de demander des explications sur leur classement avec le détail de leur cotation.**
- ❖ **Finalement, 47,79 % ont un avis négatif sur ce nouveau système de classification (+ 42,17 % sans avis).**

Force est de constater que l'absence de communication, de formation et le non-respect du processus de déploiement de la classification par le Groupe Renault produisent des résultats inquiétants d'une part et justifient le recours juridique de notre « Syndicat Cfdt Métaux 76 » d'autre part !